



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

déclarations

Question écrite n° 60045

Texte de la question

Mme Anne-Marie Idrac attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les délais accordés par l'administration aux centres de gestion, associations agréées et professionnels libéraux pour leur permettre de remplir leurs obligations fiscales. Les déclarations qui doivent être déposées fin avril ne sont toujours pas arrivées. Aussi souhaiterait-il savoir si le Gouvernement va accorder un délai supplémentaire afin que les centres et associations, en particulier, puissent remplir leurs obligations vis-à-vis de leurs adhérents.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Marie Idrac](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60045

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2198